



CST du 13 juin 2025 / CE QU'IL FAUT RETENIR

À l'occasion de ce Comité Social Territorial, la FSU est intervenue sur plusieurs dossiers structurants pour les agents de la Métropole. Réorganisation des services, conditions de travail, reconnaissance indemnitaire, outils de pilotage RH ou encore évolution des pratiques démocratiques : les sujets abordés touchent directement au quotidien et aux droits des agents.

Face à ces enjeux, la FSU a porté une parole claire, exigeante et constructive, fidèle à sa mission : **défendre les agents, leur travail, leurs conditions d'exercice, et la qualité du service public.**

Voici les points les plus marquants sur lesquels la FSU s'est exprimée et engagée.

♦ Point 2 – Réorganisation des services AMP

La FSU reconnaît l'intérêt d'une réévaluation régulière de l'organisation, à condition qu'elle soit menée avec **transparence et cohérence.**

Or, les critères utilisés pour ces réorganisations – notamment sur les postes d'encadrement – sont **peu clairs et inégalement appliqués.** Cela alimente **un sentiment d'opacité** et de **perte de reconnaissance** chez certains agents, en particulier les encadrants.

La FSU demande que les **règles de gestion soient explicites, partagées, et compréhensibles,** et que toute décision s'accompagne d'une **communication honnête.**

Réorganiser, oui, mais pas au détriment du lien de confiance ni de la qualité de vie au travail.

♦ Point 5.1 – Crématorium de Martigues

Sujet : Harmonisation des cycles de travail pour couvrir l'activité du lundi au samedi.

Intervention FSU :

- La FSU **soutient cette évolution**, qui **limite le recours aux astreintes et aux samedis travaillés**, particulièrement contraignants.
 - Elle **salue la concertation** menée par le responsable de site et la DGD concernée.
 - Pour la FSU, c'est **une amélioration concrète des conditions de travail**, notamment en matière d'équilibre vie pro / vie perso.
-

◆ Point 9 – Vidéosurveillance sur les sites

Sujet : Déploiement de dispositifs de vidéosurveillance sur les bâtiments, notamment La Picturale.

Intervention FSU :

- La FSU **prend acte du cadre strict annoncé** : protection des bâtiments, non-visée des agents.
 - Toutefois, elle **exprime des réserves de principe**, rappelant que toute captation doit rester **proportionnée, limitée dans le temps et encadrée réglementairement**.
 - Elle appelle à la mise en place d'un **suivi du dispositif en CST**, en lien avec les représentants du personnel.
-

◆ Point 11 – Conseil d'exploitation M+

Sujet : Bilan d'activité et ajustements de gouvernance de la régie métropolitaine.

Intervention FSU :

- La FSU **met en lumière le surinvestissement des agents**, confrontés à **une charge croissante de demandes (appels, visites, mails)**.
 - Elle **exige que les efforts soient reconnus concrètement**, notamment via :
 - des **renforts humains** pérennes ;
 - une **vigilance sur les horaires élargis d'accueil** ;
 - et des **dispositifs de prévention de l'usure professionnelle**.
-

◆ Point 12 – IFSE et situations de maladie (CLM / CGM)

Sujet : Application des nouvelles dispositions réglementaires sur le maintien partiel de l'IFSE en cas de congé longue maladie ou grave maladie.

Ce qu'il faut retenir :

La Métropole applique désormais les taux suivants pour l'IFSE :

Situation	Taux IFSE
1ère année de CLM / CGM	33 %
2e et 3e années de CLM / CGM	60 %

Position de la FSU :

- La FSU salue cette avancée : elle atténue la double peine pour les collègues touchés par la maladie et marque une volonté claire de la collectivité de mieux accompagner ses agents dans les situations difficiles.
 - C'est un signal fort en faveur d'une fonction publique plus humaine et responsable.
 - Mais la FSU regrette l'exclusion des agents en congé de longue durée (CLD), pourtant confrontés aux mêmes difficultés.
 - Elle appelle à aller plus loin pour garantir un régime indemnitaire juste et protecteur pour toutes et tous.
-

◆ Point 13 – Vote électronique 2026

Sujet : Passage intégral au vote électronique pour les prochaines élections professionnelles.

Intervention FSU :

La FSU **exprime sa préoccupation** : certains agents pourraient **être exclus du scrutin** faute de matériel ou de compétences numériques suffisantes.

- Elle demande :
 - **Des médiateurs numériques** sur site ;
 - **Des garanties sur la confidentialité du vote** ;
 - Un **bilan post-électoral** partagé en CST.
-

◆ Point 17 – Répertoire des métiers

Sujet : Création d'un répertoire unique des métiers de la Métropole.

Intervention FSU :

- La FSU **approuve la logique de clarification** entre les notions de poste, métier et filière statutaire.

- Mais elle **regrette l'absence de présentation complète du document**, qui nuit à l'évaluation globale de l'outil.
 - Elle demande que ce répertoire soit **mis à disposition de tous les agents** et accompagné d'une **campagne d'information RH**.
-